



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafo.com>

GS 32 HEURES du 15 janvier 2010

Cette réunion qui devait se tenir le 08 janvier avait été **reportée au 15 janvier** eu égard au **contexte social** et à la **demande de FO et de la CGT** dans l'attente de l'entrevue au **Ministère**.

Le GS 32 Heures est devenu une simple chambre d'enregistrement (les BO présentés en GS ne sont plus amendables !). Mise à part la ventilation des ressources humaines (AVE, ER, sorties ENAC) il n'y a plus y de réelle concertation dans cette instance du fait de la maigreur des recrutements.

FO n'a en aucune façon souhaité participer pour cautionner les conclusions de ce GS.

N'en déplaise au Satac, le front syndical uni qui aurait permis de défendre les BO aurait du se constituer **AVANT** la tenue de la réunion.

Le SNNA-FO a été seul à défendre les aérodromes comme Bergerac !! Il nous semble que les contrôleurs de Bergerac ont également signalé leur situation au Satac et au Sncta qui se sont bien gardé d'agir ou de réagir en temps utile !!!

Pour ce qui est des "avancées" obtenues au cours de ce GS, concernant le stage FCTLA (deux stages/an, dates de stage inscrites sur les AVE et rappel sur le niveau 4 en d'anglais), FO avait déjà attiré l'attention de l'administration sur ces sujets et fait des propositions avant le GS.

Concernant le **niveau d'anglais, à compter du 17 mai 2010 les agents seront tenus de justifier du niveau 4** pour se voir attribuer la mention nécessaire à la délivrance de la licence de contrôle.

FO a demandé à l'administration de veiller à ce qu'une formation en langue anglaise de qualité soit accessible au profit des TSEEAC qui souhaitent postuler sur un poste de contrôleur.

Les problèmes des effectifs des aérodromes ne pourront être résolus que lorsque l'administration aura affiché une politique volontariste de recrutement !! Le sous-effectif ne pourra pas être compensé par des AVE puisque, faute de recrutements et de la durée de 5 ans sur le premier poste il n'y a personne pour postuler. D'autre part le déroulement de carrière inadapté aux exigences du métier de contrôleur d'aérodrome provoque une évacuation des TSEEAC vers d'autres métiers ou d'autres corps.

DECLARATION LIMINAIRE GS 32 HEURES du 15 janvier 2010

Le SNNA-FO constate l'application aveugle de la RGPP par la DSNA dans les organismes opérationnels des groupes A à G et Vigie Trafic de Roissy. Ceci conduit à la réduction des BO en utilisant des statistiques de trafic qui minimisent la charge de travail au détriment du niveau de sécurité et de l'obligation de service public des organismes.

Les recrutements et les arbitrages de 2008 ont notamment conduit à supprimer des ETP TSEEAC rendant quasiment nulle les ressources disponibles à affecter sur les groupes F & G et à la Vigie Trafic.

Dans le contexte du conflit social déclenché par la déclaration du Ministre concernant le protocole 2010-2011, et l'opacité maintenue sur les recrutements à venir, le SNNA-FO ne participera pas au GS 32 Heures.